

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 21 mai 2024* à 17 h 00 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Josée Bussièrès et Marie-Pier Guévin-Michaud ainsi que monsieur le conseiller Michel Bélisle, sous la présidence de monsieur le maire, André Descôteaux.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**SONT ABSENTS :** M. Jean Précourt  
M. Jonathan Gamelin

**NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 0**

**01. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2024-05-147**

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Adoption de l'ordre du jour ;
02. Approbation de la liste des immobilisations qui présentent un risque de contamination ;  
Période de questions ;
03. Levée de l'assemblée.

**02. APPROBATION DE LA LISTE DES IMMOBILISATIONS QUI PRÉSENTENT UN RISQUE DE CONTAMINATION**

CONSIDÉRANT les nouvelles obligations liées à la mise hors service des immobilisations (SP 3280) effectives dès l'exercice financier 2023 ;

CONSIDÉRANT les démarches exécutées par la directrice générale et greffière-trésorière pour établir une liste des immobilisations qui présentent un potentiel risque de contamination ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'envisage pas de mettre hors service les immobilisations incluses dans ladite liste ;

**2024-05-148**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle  
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des immobilisations qui présentent un potentiel risque de contamination, dont une copie, en annexe A, est jointe à la présente résolution ;

QU'UN passif aux livres de la Municipalité ne soit pas déterminé pour ces immobilisations ;

QUE la Municipalité demeure alerte face aux indices ultérieurs de contamination potentielle.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

### 03. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2024-05-149**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 17 h 02.

---

*André Descôteaux,  
Maire*

---

*Lyne Boisvert, CPA  
Directrice générale et greffière-trésorière*